Le livret des proches aidants

Centre d'Activités Thérapeutiques
et de Temps de Groupe (CATTG)
et équipe mobile TSA-TND
« Au fil des autres »



EPSM Aube

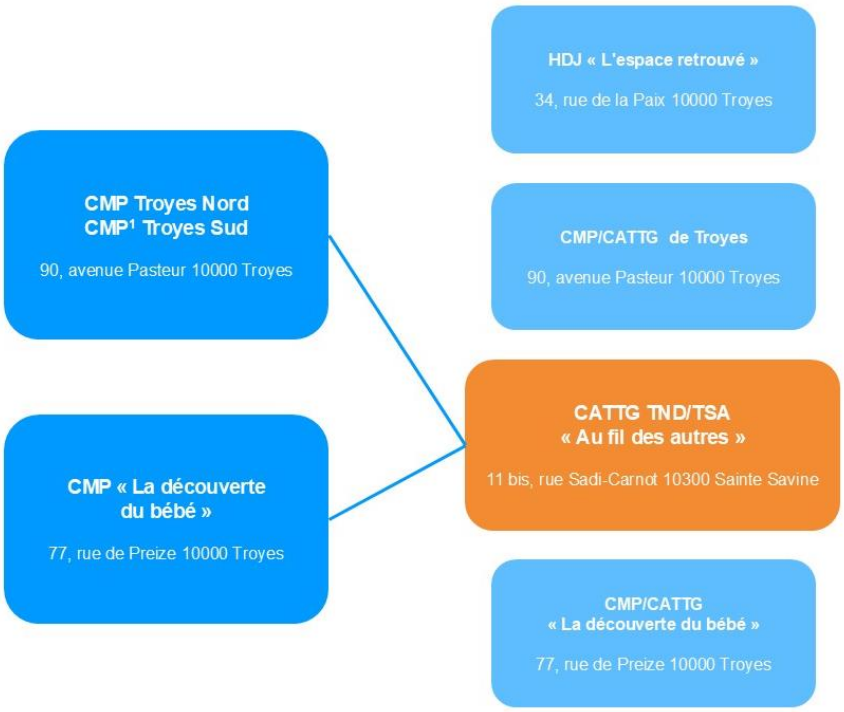
Découvrir le CATTG « Au fil des autres »

Vous avez été reçus par un médecin pédopsychiatre du CMP dont vous dépendez, à la suite d'interrogations au sujet du développement de votre enfant. Il existe différentes unités de soin pour accompagner les enfants :

- Hôpital De Jour (HDJ)
- Centre Médico Psychologique (CMP)
- Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe (CATTG)

Le médecin vous oriente vers le CATTG « Au fil des autres ». C'est une unité dédiée à l'accompagnement des enfants de 18 mois à 6 ans qui présentent des particularités de développement (Troubles du Neuro-Développement – TND).

Votre parcours



Nous sommes une équipe pluriprofessionnelle composée :

- d'un pédopsychiatre
- d'une cadre de santé
- d'un psychologue coordonnateur
- d'une assistante médico-administrative
- d'une neuropsychologue
- de trois éducatrices spécialisées
- d'une psychomotricienne
- d'une assistante sociale
- d'un musicothérapeute

La secrétaire sera votre première interlocutrice à l'accueil et au téléphone

Le parcours proposé à votre enfant

Le médecin du CMP vous a orienté au CATTG « Au fil des autres » afin de soutenir le développement de votre enfant. Pour cela, une collaboration avec notre équipe va se construire.

Cette collaboration débute par un temps d'échange avec vous et une phase d'observation de votre enfant pour aboutir à un projet personnalisé adapté. Une personne référente, éducatrice spécialisée, le coordonnera ce projet avec vous.

Pour ce projet personnalisé, nous vous proposons :

- Des suivis avec les différents professionnels selon les objectifs définis
- Des points réguliers entre vous et l'équipe
- Des espaces de parole et de soutien pour vous et vos proches

Cet accompagnement se fera **à votre domicile, dans nos locaux et dans les différents lieux fréquentés** par votre enfant.

Le dialogue et l'échange sont essentiels. En tant que parent, votre implication au centre du parcours de votre enfant est essentielle. Vous serez tenus informés des objectifs des séances : nos comptes rendus et nos bilans vous seront expliqués.

Notre CATTG a pour mission de mettre en place des interventions intensives et ciblées. Le projet est évalué en continu avec vous et s'adapte à l'évolution de votre enfant. Notre priorité sera de trouver, ensemble, une orientation adaptée. Des interventions plus ponctuelles seront possibles pour soutenir cette orientation.

Votre implication dans ce projet est fondamentale



Nos missions

1. Favoriser le développement global de votre enfant en participant à son équilibre psycho-affectif et au développement de son autonomie, de son intégration sociale et scolaire
2. Vous soutenir dans les échanges avec les différents partenaires accompagnant votre enfant (crèche, école…)
3. Favoriser l'accès aux soins médicaux

Selon les priorités définies au cours du projet psycho-éducatif, différents axes de travail pourront être proposés :

- La communication et le langage
- Les interactions sociales
- Les compétences cognitives
- Les compétences psychomotrices
- L'autonomie
- L'habituation aux soins
- Les apprentissages scolaires

Vos droits

Votre enfant et vous avez le droit :

- Au respect de votre personne, de votre histoire, de votre religion, de vos opinions et de votre image
- À la protection contre toutes violences, négligences et mauvais traitement
- Au respect de la confidentialité

Nos engagements

Nous nous engageons à appliquer les recommandations de bonnes pratiques professionnelles élaborées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Nous nous engageons à respecter les règles du secret médical partagé. Avec votre accord, des informations concernant votre enfant pourront être échangées avec des partenaires essentiels.

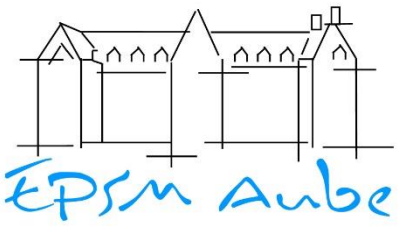
Nos engagements mutuels

Vous, parents, et nous professionnels, nous nous engageons à honorer les rendez-vous fixés et à prévenir en cas d'empêchement. Ensemble, nous nous engageons à collaborer dans le respect et la bienveillance.

Dois-je payer ?

Les soins apportés par notre équipe s'inscrivent dans l'action du service public de santé et sont pris en charge par la Sécurité sociale.

Nous vous invitons à consulter le tableau d'affichage sur lequel figure la charte de l'usager et le règlement intérieur.



CATTG et équipe mobile TSA-TND « Au fil des autres »

11 bis rue Sadi-Carnot

Secrétariat 03 25 28 30 40

du lundi au vendredi de 9h à 17h

epsma.sec-aufildesautres@hcs-sante.fr